



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 JUILLET 2021

L'an deux mil vingt et un, le 6 Juillet, à 18h30, le Conseil Municipal de Graimbouville, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Salle polyvalente, sous la présidence de Monsieur Sylvain VASSE, Maire.

- **Appel nominal**

Etaient présents :

M. VASSE Sylvain, Maire

M. LEMAIRE Laurent, M. PION Rémi, Mme ESTRIER Brigitte, Adjointes au Maire

Mme BUREL Ghislaine, Mme DELORY Dorothée, Mme HAUCHECORNE Céline, Mme LETESTU Christine, M. RAGNEAU Daniel, M. RECHER Jonathan, Mme SAMPIC Caroline, M. TROUVAY Jean-Charles, Mme ZEGGAÏ Marie-Laure, conseillers municipaux

Étaient excusés :

M. DUMESNIL Luc a donné procuration à M. LEMAIRE Laurent

M. DUBOC Etienne sans avoir donné de pouvoir

- **Désignation du secrétaire de séance**

Mme BUREL est nommée secrétaire de séance par 14 voix

- **Approbation du procès-verbal du 1^{er} Juin 2021**
- **Communications et informations diverses**

Conférence thématique proximité du 18 juin 2021

L'ordre du jour comportait :

- 1) Bilan d'activité des Maisons du territoire et du dispositif « France Services »
- 2) Intervention DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques)
- 3) Point sur la reprise en gestion directe de la Ribambelle
- 4) Etat d'avancement de l'étude de faisabilité du plan vélo de la CU
- 5) Reprise progressive des activités – plan de déconfinement

6) Sport de haut niveau – Information dispositif «ambassadeurs sportifs»

- **Informations Travaux**

Voirie **M. RAGNEAU :**

La route de la Grande Epine sera resurfacée

Les plaques des chambres «orange» route d'Etainhus, vont être remplacées pour éviter les claquages métalliques à chaque passage de voiture.

Toutes les demandes de financements sont faites concernant la création des écluses

Cimetière **Mme BUREL :**

Localisation du 2^{ème} columbarium,

Précisions administratives avec le nouveau logiciel

Bâtiments communaux (Mairie) **M. VASSE**

Le groupe de travail pour l'agrandissement de la mairie se réunira, à la mairie, le jeudi 8 juillet à 14h en présence de M. BRESSAC, architecte. Il présentera les premières esquisses.

Informations diverses

M. VASSE :

Le planning des prochains conseils municipaux a été mis à jour.

Le premier mariage a été célébré dans la salle capucine. Remerciements à Mme LETESTU pour la confection de la nappe de la table officielle.

Il est demandé les dates de vacances pour la période d'été.

Mme ESTRIER : Souhaiterait une complémentarité entre les 2 secrétaires SIVOS/Mairie.

- **Délibérations**

1/Fonds de solidarité logement (FSL)

M. VASSE :

Le Conseil Municipal autorise le renouvellement de la participation communale au fonds de solidarité logement et la signature et la convention par le Maire par 14 voix.

2/Convention de la gestion partagée de la donnée adresse avec la Communauté Urbaine

Le Conseil Municipal autorise le versement de la subvention préalablement accordée au comité gérontologique de Saint-Romain à être versée à l'AGCSR ainsi que le versement de la subvention préalablement accordée à l'épicerie solidaire de Saint-Romain à être versée à l'association «Le ressort» par 14 voix.

- **Point école**

M. ESTRIER (Présidente du SIVOS):

La fermeture de classe pour l'école de Graimbouville est actée ainsi que le départ de Mme HAMEL.

Il y aura une redistribution des locaux et du rangement est prévu.

La rénovation de la cour de l'école a été demandée.

M. TROUVAY présentera un devis

Sur l'école de Saint Gilles de la Neuville, effectif de 70 élèves

Le projet école numérique sera certainement opérationnel pour la rentrée de septembre.

La garderie «les bambins» semble se remettre pouvoir perdurer

M. VASSE : Remerciements au nom du conseil municipal, à Mme HAMEL pour la remercier de ses 19 années au service de l'école de Graimbouville.

- **Point terrain de loisirs**

M. LEMAIRE : Présentation de l'animation Inauguration du terrain de loisirs et du budget alloué.

Le Conseil Municipal autorise de retenir un plafond de 5.000 euros pour cet évènement. Etes-vous d'accord ? **Oui par 14 voix**

- **Questions diverses**

La séance est levée à 20h10